

LISTE DES POINTS À VÉRIFIER

PRIME DE DIRECTION DE TRAVAIL

Statut de la ou du plaignant-e par rapport à son unité administrative (ancienneté)	<input type="checkbox"/>
Processus suivi par la direction pour l'attribuer	<input type="checkbox"/>
Absence du plaignant	<input type="checkbox"/>
Obligation de confier la direction de travail à une ou un autre employé-e	<input type="checkbox"/>